



?? Abandon final de l'association ??

Ragueneau, le 01 août 2014

À TOUS LES MEMBRES EN RÈGLES ET EX-MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DES MESUREURS DE BOIS LICENCIÉS DU QUÉBEC

Par la présente, vous êtes expressément convoqués(es) à assister à votre assemblée générale annuelle qui sera déterminante pour la survie de l'AMBLQ.

Date : Samedi 13 septembre 2014

*Lieu: Auberge Québec,
3055, boul. Laurier
Québec, Québec G1V 4X2*

Deux (2) choix s'offre à vous,

**Abandon final de l'association
ou une reprise effectuée par de nouveaux membres au sein du Conseil
d'administration et augmentation du nombre de membres.**

Depuis quelques années l'AMBLQ vit des moments difficiles dues à plusieurs facteurs dont entre autres, la crise forestière et un manque considérable d'intérêt de la part des mesureurs licenciés. Le nombre de membres est minime et nous ne réussissons même pas à atteindre un quorum raisonnable lors de nos assemblées. Lors du dernier AGA, 9 personnes étaient présentes incluant les membres du conseil d'administration (5). Pour l'année précédente 15 personnes étaient présentes.

Nous membres du Conseil d'administration présents lors du dernier conseil d'administration croyons qu'il est impossible à notre équipe de repartir et garder une association en santé et raviver la motivation des mesureurs envers l'AMBLQ.

C'est pourquoi nous recommandons d'assister en grand nombre à l'AGA et qu'il y ait des nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration avec l'ambition de diriger l'AMBLQ vers de nouveaux horizons sinon nous fermerons définitivement notre statut d'association.

Vous pouvez confirmer votre intention pour cette assemblée à l'adresse internet suivante : amblq@amblq.org . L'assemblée est ouverte à tous les mesureurs à l'exception des votes qui sont réservés exclusivement aux membres en règle. Cartes de membres disponibles sur place.

Richard Pineault, secrétaire/trésorier
AMBLQ